



AVENUE DE LA LIBÉRATION

du 20 février au 24 avril 2023 *(sous réserve des conditions climatiques)*

POURQUOI CES TRAVAUX ?

Les travaux conduits par la Métropole du Grand Nancy permettront de renouveler le réseau d'alimentation en eau potable pour les habitants de l'avenue de la Libération.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ CONTACTER :

Didier CINTRACT
Coordination des travaux sur la voirie
Ville de Nancy
03 83 85 56 53

Yoann CUINET
Etudes et travaux hydrauliques
Métropole du Grand Nancy
03 83 91 82 57

RENOUVELLEMENT DE VOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Du 20 février au 24 avril en 2 phases

PHASE 1 :

Pose de la conduite d'eau de la place Camille Cavalier à la place Godefroy de Bouillon.

Sens unique :

- Avenue de la Libération, de la place Godefroy de Bouillon vers la rue de Verdun

Déviations du sens inverse par la rue de Verdun et le boulevard Albert 1er.

- Place Camille Cavalier, de la rue de la Côte à l'avenue de la Libération

Déviations du sens inverse par la rue de Paris, la rue de Turique et la rue Notre Dame des Anges.

Stationnement interdit :

- Avenue de la Libération, de la place Camille Cavalier à la Place Godefroy de Bouillon
- Place Camille Cavalier, de la rue de la Côte à l'avenue de la Libération



→ Circulation à sens unique

---→ Déviation

PHASE 2 :

Pose des conduites d'eau potable dans le carrefour de la rue de la Côte et de la rue de la Foucotte.

Ces travaux sont programmés en fin de chantier. Des informations plus précises, dépendantes de l'avancement du chantier vous seront transmises par un nouveau courrier.

AMÉNAGEMENT DE LA VOIE DE CIRCULATION ET VÉGÉTALISATION DES ESPACES

A partir de fin avril 2023

Des aménagements de voirie et de végétalisation seront opérés sur l'avenue de la Libération, dans un objectif de transformation de votre quartier, pour conjuguer apaisement du cadre de vie, nature en ville et mobilités douces. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan Métropolitain des Mobilités adopté par la Métropole du Grand Nancy.

Une information détaillée sur les phases de chantier vous sera communiquée en amont du début des travaux.

La Métropole du Grand Nancy et la ville de Nancy, conscientes de la gêne occasionnée, vous remercient de votre compréhension.